



Qui est LE CEDRE ?

La philosophie du CEDRE : Pourquoi adhérer ?

Le CEDRE est une autre structure d'accueil en France pour les jeunes franchiseurs...et les moins jeunes. Ce club a toujours été un vivier d'agitateurs, une force de proposition, et d'anticipation, avec un regard clairvoyant sur les fondements de la franchise.

Aujourd'hui la Fédération Française de la Franchise glisse sur une pente "socialisante et égalitariste" vers une sorte de partenariat de groupement de type horizontal et peut-être même coopératif (groupements et coopératives), et/ou mutualiste. La Fédération Française de la Franchise a inventé la "co-franchise" avec l'avocat des franchisés, Me Meresse, et son équipe comme bras armé de cette co-franchise.

Comment ?

Tout simplement en « syndiquant » la relation franchiseur-franchisé (grâce à la création d'associations de franchisés Loi 1901).

Est-ce l'avenir de la Franchise ?

Le Cèdre voit d'une autre façon la franchise.

Le Cèdre prône pour la franchise une structure verticalisée, protectrice des intérêts des franchiseurs entrepreneurs et de ses investissements. C'est le "néo-capitalisme" (au sens américain) qui a engendré la franchise. Le "Grand Capital" ne s'intéresse pas à la franchise, il préfère le succursalisme !

La Franchise est un peu la « voie du pauvre », celle du jeune entrepreneur qui n'a pas de capitaux mais des idées plein la tête et maîtrisant le management moderne. C'est dans les temps de crise grave comme la crise actuelle que des concepts de franchise se révèlent et que de jeunes franchiseurs apparaissent sur le marché. Pour être entrepreneur et franchiseur, il faut savoir prendre des risques. La franchise ignore "la lutte des classes" !

La franchise est fabriquée avec des matériaux venus des classes moyennes. La franchise, c'est le monde des petites et moyennes entreprises, et il faut être nécessairement libéral et/ou « néolibéral » pour le comprendre.

Respectons l'entrepreneur et le franchiseur, protégeons son savoir-faire, son capital et son avenir. Tel est l'esprit du CEDRE et de ses membres.

Adhérez au CEDRE !

Le CEDRE fédère environ 200 sympathisants !

(Vous pouvez consulter la liste sur notre site www.franchise-land.com)

Vous avez été 160 franchiseurs et directeurs de réseaux à assister à nos ateliers en 2012

Créé en 1991, par Olivier Gast, et quelques amis, le CEDRE (Club Européen des Directeurs de Réseau) regroupe les Franchise Managers, Développeurs, Animateurs, Directeurs de Réseaux et Franchiseurs.

Le CEDRE a pour vocation de favoriser les réflexions, les échanges et même les informations nouvelles entre les membres : tous sont nécessairement en quête d'idées novatrices.

En effet, c'est sur eux que repose le bon développement de l'enseigne qu'ils représentent. Le CEDRE se veut aussi le stimulateur de tous les leaders et développeurs de réseaux.

Ses objectifs

Valoriser la profession sous le dénominateur commun de Directeur de Réseau, favoriser les réflexions et les échanges d'informations sur la fonction de Directeur de Réseau, son évolution, ses techniques, sa promotion dans l'environnement économique, juridique et financier. Promouvoir la profession dans les milieux industriels et institutionnels français et européens.

Ses actions

Le CEDRE organise des manifestations regroupant des acteurs économiques et politiques qui permettent d'étendre son action dans un but constructif, fédérateur et européen :

- **des dîners-débats**
- **des commissions de travail et des ateliers mensuels** portant sur des thèmes intéressant la profession.
- **des participations à des salons étrangers**
- **son congrès annuel**

Qu'est ce que l'adhésion au CEDRE peut vous apporter ?

Un gain de temps inestimable pour échanger avec des spécialistes, découvrir les procédures utilisées par les membres du CEDRE et vous former aux nouvelles techniques, sans oublier votre « networking » personnel !

Adhérez : Droit d'entrée 300€ cotisation définitive.

Notre site Internet : <http://www.franchise-land.com>